

CERTIFICAT MEDICAL

L'état de santé de

ne présente pas de contre indication à la pratique du judo et ju-jitsu de loisir ainsi que de compétition.

Fait le :

A :

Signature et cachet du médecin

Exemplaire à conserver par le club

Source : comité départemental de Maine et Loire



CERTIFICAT MEDICAL

L'état de santé de

ne présente pas de contre indication à la pratique du judo et ju-jitsu de loisir ainsi que de compétition.

Fait le :

A :

Signature et cachet du médecin

Exemplaire à conserver par l'adhérent dans son passeport

Source : comité départemental de Maine et Loire



CERTIFICAT MEDICAL

L'état de santé de

ne présente pas de contre indication à la pratique du judo et ju-jitsu de loisir ainsi que de compétition.

Fait le :

A :

Signature et cachet du médecin



CERTIFICAT MEDICAL

L'état de santé de

ne présente pas de contre indication à la pratique du judo et ju-jitsu de loisir ainsi que de compétition.

Fait le :

A :

Signature et cachet du médecin

Exemplaire à conserver par le club

Source : comité départemental de Maine et Loire

Exemplaire à conserver par l'adhérent dans son passeport

Source : comité départemental de Maine et Loire